

Mercredi 12 août 1970

Résultats de la réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE des 20, 21 et 22 mai 1970 à Paris.

Département de l'économie publique. Proposition du 30 juin 1970 (annexe).

Département politique. Rapport joint du 16 juillet 1970 (adhésion).

Le Conseil fédéral

d é c i d e

de prendre note du rapport du Département de l'économie publique et d'approuver les résultats généraux de la réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE des 20, 21 et 22 mai 1970 à Paris.

Extrait du procès-verbal au Département politique (10) et au Département de l'économie publique (10).

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

*Sauer*

Distribué

EE. 753.4.1.1 - Ly/bo  
 Résultats de la réunion  
 ministérielle du Conseil  
 de l'OCDE des 20, 21  
 et 22 mai 1970 à Paris

Au Conseil fédéral

Les 20, 21 et 22 mai 1970, le Conseil de l'OCDE s'est réuni au niveau ministériel à Paris sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre de l'Economie et des Finances de la France.

Cette réunion a permis aux Ministres des pays membres de l'OCDE de faire le point sur les importants problèmes de l'environnement, de la politique économique à court et à moyen termes, de la coordination des politiques économiques nationales et des relations avec les pays en développement dans les domaines des apports financiers et des mesures tarifaires.

Les conclusions ont été, en bref, les suivantes:

Environnement et politique économique

L'Organisation poursuivra les travaux qu'elle a entrepris dans le domaine de l'étude des problèmes de l'environnement. Elle procédera à une certaine réorientation de ces travaux, afin d'apprécier les implications économiques et commerciales des politiques de l'environnement, de relier ces actions aux objectifs qualitatifs des politiques de croissance et de suggérer des solutions concertées aux problèmes de cette nature qui ont d'importantes répercussions internationales. La structure des Comités concernés sera aménagée dans le but d'assurer la coordination des activités de l'OCDE dans ce domaine. La Délégation suisse dans son intervention (cf. annexe) a mis l'accent sur le caractère concret que les travaux devraient prendre afin qu'on puisse rapidement mettre en oeuvre des solutions pratiques.

Problèmes économiques à court terme

Etant donné l'accélération du mouvement de hausse des prix provoquée par l'emballement de la conjoncture au cours des dernières années, les pays membres, sous réserve de situation particulière, s'efforceront de donner la priorité à l'élimination des pressions inflationnistes excessives. Ils persévéreront donc dans l'application des politiques restrictives appliquées en matière de régulation de la demande. Les Ministres ont reconnu que les taux d'intérêt élevés pratiqués aujourd'hui dans nombre de pays constituent un élément important des politiques anti-inflationnistes actuelles.

### Croissance économique - Objectifs quantitatifs et qualitatifs pour la décennie 1970-1980

Un objectif collectif de croissance pour la décennie 1970-1980 représentant une augmentation de l'ordre de 65 pour cent en terme réel du produit national de l'ensemble de la zone OCDE a été fixé par les Ministres. Cet objectif, joint à d'autres, tels que l'amélioration à long terme des prix, devra constituer le cadre dans lequel s'inscriront les politiques économiques nationales. Par ailleurs, la croissance quantitative n'étant qu'un instrument pour la création de conditions de vie meilleures, les gouvernements porteront dorénavant d'avantage d'attention aux aspects qualitatifs de cette croissance; plus que par le passé, ils veilleront à une meilleure allocation de ressources nationales qui, vraisemblablement, iront s'accroissant de façon plus ou moins continue.

Plusieurs délégations, dont la nôtre, ont exprimé des doutes quant à l'opportunité de donner à ce qui n'est au fond qu'une projection globale le caractère d'objectif au sens absolu. La Délégation suisse a en outre expliqué pourquoi dans notre pays l'augmentation de la production ne dépassera vraisemblablement pas le taux de 40 pour cent au cours des dix prochaines années (cf.annexe).

### Coordination des politiques économiques

L'Organisation a joué jusqu'ici un rôle central dans la coordination des politiques économiques des pays occidentaux. Souscrivant aux intentions exprimées par la voie des suggestions faites par le gouvernement belge visant à améliorer la compatibilité des objectifs des politiques nationales et la cohérence des instruments employés par les gouvernements, les Ministres, désireux de rendre cette coordination plus efficace, ont chargé le Secrétaire général de faire des propositions au Conseil de l'Organisation.

### Coopération avec les pays en développement

Si les Ministres ont tous exprimé la ferme volonté de leurs pays de participer pleinement à l'effort de développement envisagé pour la prochaine décennie et d'accroître les ressources qu'ils mettront à la disposition des pays moins développés, leurs discussions ont montré cependant qu'ils différaient encore tant sur la nature et le niveau des objectifs à poursuivre dans ce domaine - apports globaux, aides publiques, organismes multilatéraux - que sur les délais dans lesquels les objectifs devraient être atteints. De même, leur attitude à l'égard de la déliaison de l'aide n'a pas été uniforme; la majorité des pays membres sont pourtant prêts à assouplir progressivement l'aide liée et à poursuivre leurs efforts dans cette direction.

La réunion ministérielle a permis de franchir un nouveau pas vers l'adoption d'un système mutuellement acceptable de préférences tarifaires généralisées en faveur des pays en développement.

- 3 -

Les Etats-Unis ont abandonné leur exigence du système commun. Il suffira que les schémas adoptés soient harmonisés dans toute la mesure du possible et qu'ils aient des effets comparables sans être uniformes sous tous leurs aspects techniques. Ils ont insisté pour que tous les schémas prévoient la franchise et que les éventuels contingents tarifaires soient administrés d'une manière libérale et appliqués aux produits sensibles uniquement. Les Etats-Unis sont prêts à étendre dès le début le bénéfice des préférences généralisées aux pays en développement qui accordent des préférences inverses, si l'on parvient à une solution adéquate pour l'élimination progressive de ces préférences au cours d'une période raisonnable. La Délégation suisse a précisé "que les prestations suisses seront comparables à celles des principaux pays industrialisés et qu'elles viseront également, comme but définitif, à établir la franchise douanière". Abordant la question des préférences, la Suisse a proposé que l'on examine l'idée d'un "standstill", c'est-à-dire d'un renoncement à la création de préférences inverses nouvelles et à une application élargie des préférences inverses existantes. Le Conseil a chargé l'Organisation de poursuivre les travaux relatifs à l'institution d'un système généralisé de préférences sur la base des suggestions émises en cours de réunion et en tenant compte de l'urgence qu'impose le calendrier des travaux sur le plan international.

Enfin, les Ministres ont confirmé le soutien qu'ils apportent à l'élaboration d'une stratégie internationale du développement qui se veut globale, cohérente et intégrée.

#### Relations Est-Ouest

Bien qu'accueillie favorablement en principe par les Ministres, la suggestion de la Délégation italienne, tendant à faire examiner par l'Organisation les voies et moyens d'un éventuel développement des contacts entre l'Est et l'Ouest, n'en sera pas moins mise en oeuvre par prudence. Sur la base de propositions du Secrétaire général, le Conseil examinera le rôle que l'Organisation pourrait à nouveau jouer à cette fin.

\* \* \*



- 4 -

Nous vous

proposons

de prendre note du présent rapport et d'approuver les résultats généraux de la réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE des 20, 21 et 22 mai 1970 à Paris.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

sig. Brugger

Annexes :

- Déclaration suisse sur les problèmes de l'environnement
- Déclaration suisse sur la politique économique
- Déclarations suisses sur la coopération avec les pays en développement (financement du développement, préférences)
- Communiqué final de la réunion ministérielle